Association Vie et Famille
35 grande rue
69800 St Priest

Préambule :

VIE, dans le sens du cheminement de l'Homme tout au long de son histoire personnelle en interaction avec son contexte socio-culturel.

FAMILLE, comme un ensemble de liens d'affection et de solidarité fondés sur le sexe ou la filiation.

PHILOSOPHIE

Dans une société en constante évolution, l'association « **VIE et FAMILLE** » a pour seul absolu le respect inconditionnel de la dignité humaine, en référence à la charte des droits de l'Homme.

C'est sur ce principe que l'association a fondé sa philosophie humaniste basée sur le respect de la personne, dans une perspective d'accompagnement à la responsabilité et d'aide à l'exercice de cette responsabilité :

Tout Homme a une capacité à s'interroger, à évoluer, à décider et à assumer.

C'est une philosophie sur laquelle peuvent se retrouver des hommes et des femmes de convictions différentes.

Dans le respect fondamental de leur liberté, cette philosophie s'oriente vers l'aide aux personnes en difficulté dans leur vie affective et relationnelle, face aux choix et aux décisions qu'elle ont à assumer.

PRINCIPES D'ACTIONS

Cette philosophie demande aux acteurs de l'association de considérer la personne, dans toutes ses dimensions, de l'aider à se situer dans son contexte personnel et environnemental, dans le respect d'elle-même et des autres, sans nier les difficultés relatives à l'équilibre des intérêts particuliers et collectifs.

Il s'agit **d'écouter, d'informer** et **d'aider** les intéressés à trouver les solutions et à prendre les décisions dans lesquelles ils se reconnaissent et dont ils assument les conséquences.

Il s'agit aussi par des **actions d'informations et d'éducation** d'accompagner les jeunes et les adultes à la réalisation de leur vie personnelle et familiale.

Les mutations concernant la vie et la famille conduisent l'association à s'interroger sur l'évolution de la société et sur le rôle qu'elle peut y jouer.

L'association travaille dans une dynamique de **recherche et de réflexion** en concertation avec tous les partenaires concernés, afin de trouver des réponses constructives aux problèmes posés et en complément des dispositions légales. C'est l'expérience de tous ceux qui travaillent sur le terrain et leurs constats qui sert de base à la réflexion :

- apporter un soutien à des personnes en difficulté dans leur trajectoire de vie.
- leur fournir les moyens de décider et d'assumer leur choix, en toute responsabilité et liberté.

Dans le respect qui leur est dû et celui qu'ils doivent aux autres.

St Priest, le 3 juin 2010